

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE EAU ET RISQUES
UNITÉ PROTECTION DE LA RESSOURCE
ET DES MILIEUX AQUATIQUES

**Arrêté préfectoral portant modification de la composition
de la Commission Locale de l'Eau
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche**

**LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

M VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L.212-3 et suivants et R.212-26 et suivants ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 26 janvier 2012 portant nomination de M. Denis ROBIN en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 février 1999 définissant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche ;

VU l'arrêté du 20 novembre 2009 approuvant le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Artois-Picardie 2010-2015 ;

VU l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2011 et l'arrêté préfectoral complémentaire du 4 juillet 2014 approuvant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 juin 2013 renouvelant la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche ;

VU les délibérations des structures désignant leur représentant ;

CONSIDERANT que suite aux élections municipales et au courrier du CRPF il est nécessaire de mettre à jour la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais,

- ARRETE -

Article 1^{er} :

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche est arrêtée dans sa composition annexée au présent arrêté.

Article 2:

Le mandat des membres désignés suite aux élections municipales de mars 2014 et au courrier du CRPF, court jusqu'au 13 juin 2019, terme du mandat de la commission nommée par l'arrêté préfectoral du 13 juin 2013.

Les représentants cessent d'être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Article 4 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais et mis en ligne sur le site internet : www.gesteau.eaufrance.fr.

Fait à Arras, le 12 NOV. 2014

LE PREFET

Denis ROBIN

Annexe : Composition de la CLE du SAGE de la Canche

La composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche, en vigueur, est reprise en intégralité ci-dessous, avec les modifications apparaissant en italique.

Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais
Mme Catherine BOURGEOIS
M. Jean-François RAPIN
Conseil Général du Pas-de-Calais
M. Maurice LOUF
M. Robert THERRY
Membres nommés par l'Association des Maires du Pas-de-Calais
<i>M. Richard SKOWRON, Maire de HOUVIN HOUVIGNEUL</i>
<i>M. Bernard BAYOT, Maire de LOISON SUR CRÉQUOISE</i>
<i>M. Gérard LEFEBVRE, Maire de CONTES</i>
<i>M. Jean-Claude DARQUE, Maire d'AUCHY LES HESDIN</i>
<i>M. Michel MASSART, Maire de BLANGY SUR TERNOISE</i>
<i>M. Jean-Paul SAILLY, Maire de VIEIL HESDIN</i>
<i>M. Guy LAMBERT, Maire d'HALINGHEN</i>
<i>M. Marc DELABY, Maire d'AIRON NOTRE DAME</i>
<i>Mme Fabienne MORVAN, Maire d'AMBRINES</i>
<i>M. Roger PRUVOST Conseiller municipal de FRÉVENT</i>
<i>M. Philippe FOURCROY, Maire d'ATTIN</i>
<i>M. Jean-Claude DESCHARLES, Maire de SAINT-JOSSE</i>
<i>M. Jean-François ROUSSEL, Maire de LA MADELAINE SOUS MONTREUIL</i>
<i>M. Michel SAUVAGE, Maire de CORMONT</i>
<i>M. Patrick GALIOT, Maire d'HUCLIER</i>
Communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois
<i>M. Marc BRIDOUX</i>
Communauté de communes de la Région de Frévent
<i>M. Marcel LECLERCQ</i>
Communauté de communes du Canton d'Hucqueliers et de ses environs
<i>M. Constant VASSEUR</i>
Communauté de communes Mer et Terre d'Opale
<i>M. Lucien BONVOISIN</i>

Communauté de communes du Montreuillois
M. Jean LEBAS
Communauté de communes des deux Sources
Mme Pierrette DUEZ
Communauté de communes de Fruges et environs
M. Nicolas PICHONNIER
Syndicat Mixte du SCOT du Pays Maritime et Rural du Montreuillois
M. Philippe FAIT
Syndicat Mixte pour le SCOT du Pays du Ternois
M. Jean-Luc FAY
Syndicat Mixte de la Canche et affluents (SYMCEA)
M. Serge MAGNIEZ
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
M. Claude PRUDHOMME

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

Chambre d'Agriculture de Région Nord-Pas-de-Calais
M. Bruno ROUSSEL
M. Sébastien BOCQUILLON
Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Pas-de-Calais
Mme Magali TRIBONDEAU
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais
M. Jean-Claude DUPUIS
Comité Régional de la Propriété Forestière du Nord-Pas-de-Calais - Picardie
Mme Noémi HAVET
Fédération Régionale Nord Nature Environnement
M. Jean-Charles BRUYELLE
Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil
Mme Mariette VANBRUGGHE
Association pour la sauvegarde et la valorisation des moulins
M. Christian MARTIN
Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais
M. Claude BAILLET
Comité Départemental de Canoë-Kayak du Pas-de-Calais
M. Daniel RENARD

Conservatoire des Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais
M. Alain WARD
Agence de développement du Pays des 7 vallées
M. Francis RIQUET
Association Consommation, Logement et Cadre de vie du Pas-de-Calais
Mme Paula DUBOIS
Association syndicale autorisée de dessèchement de la basse vallée de la Canche
M. François DUSANNIER
Association syndicale autorisée de drainage Canche Authie
M. Pierre-Marie DUSANNIER
Société VEOLIA
M. Didier COCHE

Collège des représentants des administrations et établissements publics de l'État :

Monsieur le Préfet en charge de la procédure d'élaboration du SAGE de la Canche, Préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant ;
Monsieur le Préfet Coordonnateur du Bassin Artois-Picardie, Préfet du Nord, ou son représentant ;
Monsieur le Directeur de la Délégation Manche – Mer du Nord du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, ou son représentant ;
Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, ou son représentant ;
Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord-Pas de Calais, Délégué de Bassin Artois-Picardie, ou son représentant ;
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, ou son représentant ;
Monsieur le Directeur Régional de l'Agence Régionale de Santé du Nord Pas-de-Calais, ou son représentant ;
Monsieur le Délégué Interrégional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Pas-de-Calais, ou son représentant ;
Monsieur le Directeur de l'IFREMER de Boulogne-sur-Mer, ou son représentant ;
Monsieur le Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais ou son représentant ;
Monsieur le Directeur du Parc Naturel Marin des Estuaires picards et de la mer d'Opale, ou son représentant ;

